



Le Préfet des Yvelines

à

-Mesdames et Messieurs les Maires
-Mesdames et Messieurs les porteurs de projet du
contrat local d'accompagnement à la scolarité

Objet : appel à projets CLAS 2008/2009

L'appel à projet départemental du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour 2008/2009 est ouvert à compter du 1^{er} juin.

Je vous invite à vous connecter sur le site www.clas78.org afin de télécharger les dossiers de demande d'agrément et de subvention et de faire parvenir votre demande aux six membres du comité départemental représenté par la CAFY, la Mission Ville, l'Acse, l'Inspection Académique, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (coordonnées à la fin du dossier) avant le 25 juin, délai de rigueur. Aucun dossier ne sera pris en compte après cette date.

L'offre d'activités après 16 heures a augmenté cette année avec la mise en place de l'accompagnement éducatif dans les collèges relevant de l'éducation prioritaire. Sa généralisation à la prochaine rentrée scolaire à l'ensemble des collèges devrait permettre d'accroître de manière significative l'offre en matière d'accompagnement scolaire, d'activités culturelle et sportive après l'école.

En outre, le programme de réussite éducative, dans les 18 communes du département qui en bénéficient, a permis de renforcer considérablement l'accompagnement à la scolarité en particulier grâce à une meilleure coordination locale et à l'organisation de cycles adaptés. En 2008, la Préfecture, au titre des crédits de l'ACSE, soutient encore davantage l'accompagnement à la scolarité dans le cadre de ces programmes locaux de réussite éducative.

Le comité départemental veillera à favoriser la complémentarité des différents dispositifs sur un même territoire afin que le CLAS bénéficie aux élèves qui en ont le plus besoin.

Enfin, une grande attention est portée à l'évaluation des actions financées tant sur l'approche pédagogique que sur le volet parentalité.

P/le Préfet
Et par délégation
La Sous-Préfète chargée de mission
pour la politique de la ville

Catherine HENUIN